



LEGENDE

	A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
	AC1-I	Servitudes de protection des monuments historiques inscrits.
	AC2	Servitudes de protection des sites et des monuments naturels.
	I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
	PT2	Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.
	PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et installations de télécommunications.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Département du Maine et Loire
Commune de Beaulieu sur Layon

PLAN DES SERVITUDES
Territoire communal
Echelle : 1/5000 ème

Révision	Approuvé le
Arrêté le	